



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chiens

Question écrite n° 108105

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc secondant les orientations de son action ministérielle définies le 7 juin 2006 en matière de sécurité, demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, la nature, les perspectives et les échéances concrètes de la mise en oeuvre de la proposition, alors annoncée, tendant à l'accélération et la simplification des procédures d'euthanasie des chiens dangereux, le renforcement de leur classement, l'instauration d'un régime d'autorisation préalable, voire leur interdiction.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108105

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11227